

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'honorable M. *Mackenzie*, l'un des membres du conseil privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence datée le 27 avril 1874, demandant copie de toute correspondance, de tous rapports de commissaires de chemin de fer, ordres en conseil, comptes et papiers de toutes sortes relatifs aux réclamations se rattachant aux contrats pour les sept premières sections du chemin de fer intercolonial, indiquant tous les paiements faits à compte de ces contrats, en conformité d'une résolution passée par cette Chambre durant la session de 1873 ; aussi, un état des ouvrages extra sur les dites sections pour lesquels des réclamations ont été faites par les dits entrepreneurs.--(*Documents de la Session, No. 32.*)

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondée par l'honorable M. *Cameron* (*Ontario*.)  
*Ordonné*, Que la dite réponse soit renvoyée au comité permanent des comptes publics.

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Dorion* ait la permission d'introduire un bill pour amender l'acte relatif aux vagabonds.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Dorion* ait la permission d'introduire un bill relatif à la faillite.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'honorable M. *Mackenzie*, l'un des membres du conseil privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, tous les membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :

#### DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information de la Chambre, une copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 3 septembre 1873, en réponse à Sa Majesté au sujet de traités relatifs à la naturalisation. (*Documents de la Session, No. 54.*)

HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
 OTTAWA, 6 mai 1874.

Sur motion de l'honorable M. *Smith* (*Westmoreland*), secondée par l'honorable M. *Coffin*,  
*Résolu*, Que, demain, cette Chambre se formera en comité pour examiner une certaine résolution ayant pour objet d'étendre certaines dispositions de l'acte des marins 1873 aux navires employés à naviguer sur les eaux de l'intérieur du *Canada*.

Sur motion de l'honorable M. *Cartwright*, secondée par l'honorable M. *Mackenzie*,  
*Résolu*, Que, demain, cette Chambre se formera en comité pour examiner certaines résolutions aux droits de douanes et à la vente des liqueurs enivrantes, dans les territoires du *Nord-Ouest*.

Sur motion de l'honorable M. *Smith* (*Westmoreland*), secondée par l'honorable *Coffin*,  
*Résolu*, Que, demain, cette Chambre se formera en comité pour examiner une certaine résolution relative au bassin de radoub à *Québec*.